

RAPPORT MORAL, D'ACTIVITE ET FINANCIER



La Chambre des associations
une association au service des acteurs associatifs



Chambre des associations

2, avenue du Maréchal Lyautey

94100 Saint Maur des Fossés

Tél. : 01.48.83.66.40

www.cda-asso.com

Sommaire

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| VIE ASSOCIATIVE 2014 | 2 |
| - L'Assemblée générale de la Chambre des associations | 2 |
| - Le Conseil d'administration : une équipe de bénévoles toujours en mouvement | 2 |
| - Les salariés de la Chambre des associations | 3 |
| - Un nombre d'associations toujours en progression | 3 |
| LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS ET ACTEURS ASSOCIATIFS | 4 |
| - Suivi des indicateurs | 4 |
| - Le soutien et l'accompagnement des acteurs et porteurs de projets | 4 |
| - « Cda Ressources » | 5 |
| - La communication au cœur de notre action | 5 |
| - Les actions de formation 2014 | 6 |
| - « Les Ateliers d'intelligence collective » | 8 |
| LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS ACTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE | 8 |
| LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS ET SES PARTENAIRES | 9 |
| L'ACTIVITE TOURISME | 10 |
| - L'extension de l'Immatriculation | 10 |
| - Notre engagement en faveur du Tourisme social et solidaire | 11 |
| LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS | 12 |
| LES AXES D' ACTIONS 2015-2016 | 14 |
| PROCES-VERBAL DE L'AG 2014 | 14 |
| - Associations adhérentes présentes ou représentées | 14 |
| - Accueil du Président | 14 |
| - Adoption du procès-verbal de l'AG du 9 février 2013 | 14 |
| - Rapport financier 2012 et budget prévisionnel 2013 | 15 |
| - Orientations pour 2014 | 16 |
| - Election des candidats au conseil d'administration | 16 |
| - Clôture de l'assemblée générale | 16 |

INTRODUCTION

Comme chaque année, le conseil d'administration de la Chambre des associations a souhaité porter à la connaissance de ses membres, le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2014. Ce rapport moral, d'activité et financier sera soumis au débat et à l'adoption de l'assemblée générale, le samedi 11 avril prochain. Mais ce temps fort devrait aussi permettre d'échanger sur ce que les associations attendent de la Chambre des associations, pour les prochains mois et prochaines années et alors que les missions de leurs dirigeants, de leurs bénévoles et, pour certains, de leurs salariés, sont de plus en plus difficiles.

Malgré un contexte économique et politique troublé et qui ne s'est guère amélioré en 2014, la Chambre des associations n'a pas « baissé les bras » et a poursuivi son action au service des associations, de leurs dirigeants et bénévoles. Les résultats rappelés dans ce rapport, tant en ce qui concerne le développement des adhésions que le bilan quantitatif et qualitatif de notre activité, en témoignent

Mais au-delà, nos associations ne peuvent ignorer plusieurs événements survenus depuis notre assemblée générale du 8 février 2014. C'est particulièrement le cas :

- De « **l'engagement associatif** » qui a été désigné « **Grande cause nationale 2014** » par le Premier ministre, sur proposition de Mouvement associatif. Il s'agit de faire prendre conscience à nos compatriotes du rôle fondamental que jouent les associations dans la vie de notre pays.
- De l'adoption, en juillet 2014, de la loi relative à **l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**, qui devrait, d'une part, permettre au secteur associatif d'accéder au rang d'entrepreneur économique à part entière et, d'autre part, d'aider les associations dans leur fonctionnement et leurs financements !
- **De la réforme territoriale** en cours qui va obliger les associations à s'adapter à de nouveaux interlocuteurs et, sans doute, aux nouvelles compétences des nouveaux territoires.
- **Des attaques terroristes de janvier dernier** qui ont conduit les pouvoirs publics à inviter les associations à se mobiliser pour la citoyenneté et d'agir en faveur de plus de cohésion sociale, de tolérance, de liberté et de responsabilité.

VIE ASSOCIATIVE 2014

Quelles que soient ses activités, une association ne peut les réaliser sans l'engagement d'hommes et de femmes, d'une part, et le fonctionnement de ses instances, d'autre part.

L'Assemblée Générale de la Chambre des associations

L'assemblée générale d'une association est toujours un temps fort pour ses membres. Elle permet, non seulement d'adopter les différents rapports liés à l'activité de l'année précédente, mais aussi de définir les nouvelles priorités d'actions, d'échanger sur les activités de chacun, mais aussi sur les difficultés rencontrées pour les réaliser.

2

Depuis quelques années, la Chambre des associations a fait le choix d'organiser ses assemblées générales un peu différemment. Le conseil d'administration a souhaité, au-delà des aspects réglementaires, permettre à chaque association présente de présenter ses propres activités, d'une part et, élargir la réflexion et les échanges sur des thèmes d'actualités, d'autre part. Après la table ronde sur le tourisme social et solidaire, organisée lors de l'assemblée générale de 2012, un débat sur « le renouvellement des dirigeants » a été organisé le 8 février 2014 à Fontenay-sous-Bois. Après avoir entendu la démarche entreprise par le conseil d'administration de l'association MAGEVE, pour procéder au remplacement de son Président, Pierre MOUGEL (venu témoigner) et Maître Cécile Chassefeire, avocat au barreau de Créteil et spécialisé dans le droit des associations et fondation, les représentants des associations présentes ont pu faire part de leurs difficultés, de leurs pratiques et de leurs interrogations lorsque le temps est venu de remplacer l'un de leurs dirigeants (Président, Trésorier, Secrétaire...).

La nouvelle organisation de nos assemblées générales a sans doute favorisé une meilleure participation des associations adhérentes. Mais, au regard du nombre de membres de la Chambre des associations, cette participation demeure encore trop faible et doit nous interroger quant aux causes de cette défection. Pour la Chambre des associations, entendre et recueillir les avis et propositions de ses membres est essentiel pour mieux répondre encore à leurs besoins et attentes.

Il conviendra, d'ici la fin de l'année 2015, d'interroger les associations adhérentes sur les raisons de leur absence lors de nos assemblées générales et, le cas échéant, de faire évoluer leur organisation pour permettre une participation plus forte et plus active encore.

Le conseil d'administration : une équipe de bénévoles toujours en mouvement

Un conseil d'administration au travail

Même si ses membres sont déjà fortement engagés par ailleurs, en particulier au sein de leur propre association, une grande majorité assiste avec assiduité aux réunions du Conseil d'administration. En 2014, quatre réunions ont été convoquées. Elles ont permis d'assurer le suivi des activités et des finances de l'association, de valider la réflexion ou la signature d'accord de partenariat, de donner un avis sur l'évolution de nos outils de communication (site web, « Finances Asso »...), d'engager une réflexion sur le fonctionnement et l'évolution de certaines de ses actions et prestations.

Par ailleurs, réunis en séminaire en fin d'année 2014, les membres du conseil d'administration ont engagé une réflexion devant permettre à terme de :

- Se réapproprier l'histoire et les enjeux qui ont prévalu à la création de la Chambre des associations, en 1998.
- Revisiter l'ensemble des activités et outils de communication de l'association, afin de tirer quelques enseignements sur leur contenu et sur leur développement.
- S'interroger sur les évolutions possibles des missions de l'union, afin qu'elles soient encore plus et mieux au service du développement des activités et projets des associations (devenir un « accélérateurs des projets associatifs »).

Un conseil d'administration en recherche de bénévoles

Après l'élection partielle, lors de l'assemblée générale du 8 février 2014, notre conseil d'administration était composé de 11 membres (4 femmes, 7 hommes), dont 9 issus du monde associatif. Afin d'atteindre les 15 membres autorisés par les statuts de l'association, 4 nouveaux administrateurs ont été sollicités et cooptés par le conseil d'administration

(1 femme, 3 hommes). Souhaitant qu'elle puisse à nouveau apporter ses compétences au sein du conseil d'administration, les administrateurs ont à nouveau sollicité l'ancienne Présidente, Suzel Chassefeire. Malheureusement, compte-tenu de leur manque de disponibilité, cinq administrateurs ont décidé de quitter le conseil soit en cours d'année, soit à l'occasion de cette assemblée générale de 2015. Quelle qu'ait été la durée de leur mandat ou le niveau de leur engagement, ils ont contribué grandement à la réussite et au développement des activités de la Chambre des associations. Ils doivent en être remerciés à l'occasion de notre assemblée générale.

Le 11 avril 2015, l'assemblée générale devra procéder à l'élection d'une partie de notre conseil d'administration. Comme le prévoit le Règlement Intérieur, les membres du conseil d'administration sont élus pour 3 ans et renouvelables par tiers tous les ans. Sur les 4 administrateurs concernés, dans ce cadre, deux ont accepté de se représenter à vos suffrages et deux de quitter le conseil d'administration. Compte-tenu des démissions ou non représentations connus, cinq postes sont à pourvoir pour atteindre les 15 membres autorisés par les statuts. Nous espérons que des candidats seront présentés par les associations adhérentes.

Comme toutes les associations, la Chambre des associations doit pouvoir compter sur toujours plus de bénévoles et de nouveaux administrateurs pour réaliser l'ensemble de ses activités et mettre en œuvre certains de ses nouveaux projets.

Les salariés de la Chambre des associations

A cours de l'année 2014, la Chambre des associations a connu peu d'évolution concernant ses salariés. Elle a pu, à nouveau, compter sur les compétences et le sérieux de Claudia, la Responsable Projet (actuellement en congés de maternité) et d'Emily, la Chargée de mission Projet, recrutée en contrat d'avenir à durée indéterminée en juillet 2013. C'est, notamment, grâce à leur investissement au sein de l'association que nous pouvons enregistrer de bons résultats, tant en ce qui concerne le développement des adhésions que des participations à nos activités (à l'exemple des actions de formation) et aussi grâce à Madame Konté, notre agent d'entretien, que nous pouvons travailler dans un lieu agréable.

Afin de faire face à l'absence temporaire de Claudia, le conseil d'administration a décidé de recruter Sophie en contrat à durée déterminée, notamment afin de seconder Emily qui doit assurer certaines missions jusqu'alors réalisées par Claudia.

Le développement de nos activités et la mise en œuvre de nouveaux projets se heurtant, de plus en plus, à une certaine insuffisance de ressources humaines, nous serons contraints, dans les prochains mois, à nous interroger sur les réponses à apporter tout en tenant compte des moyens financiers nécessaires.

Un nombre d'associations adhérentes toujours en progression

La progression que nous avons constatée à la fin de l'année 2013, s'est confirmée au cours de l'année 2014. Ce résultat a été rendu possible grâce à la campagne d'adhésion réalisée en début d'année, aux relances des associations qui étaient adhérentes en fin d'année 2013, aux propositions systématiques d'adhésions lorsqu'une association sollicite l'aide ou les conseils de la Chambre des associations. Mais aussi au nombre toujours plus important d'associations qui sollicitent notre union pour bénéficier de l'extension de son « Immatriculation Tourisme ».

| | Année 2013 | Année 2014 (au 31 décembre) | Progression |
|--|------------|-----------------------------|-------------|
| Nombre d'adhérents | 128 | 136 | + 6,5% |
| Originaires du Val-de-Marne | 68 | 83 (61%) | + 22% |
| Originaires des autres départements d'Ile-de-France | 16 | 22 (16%) | + 37,5% |
| Originaires des autres régions | 16 | 31 (23%) | + 94% |

Si le nombre d'associations qui adhèrent à la Chambre des associations est issu majoritairement du Val-de-Marne (61%), c'est dans les autres départements d'Ile-de-France (+37,5%) et de province et même d'Outre-mer (+94%), que la progression, a été la plus forte en 2014. Cette progression s'explique à la fois par la reconnaissance de la qualité des prestations offertes aux associations et par l'adhésion à l'extension de l'Immatriculation « Tourisme » (voir plus loin)

LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS ET ACTEURS ASSOCIATIFS

Suivi des indicateurs d'activité :

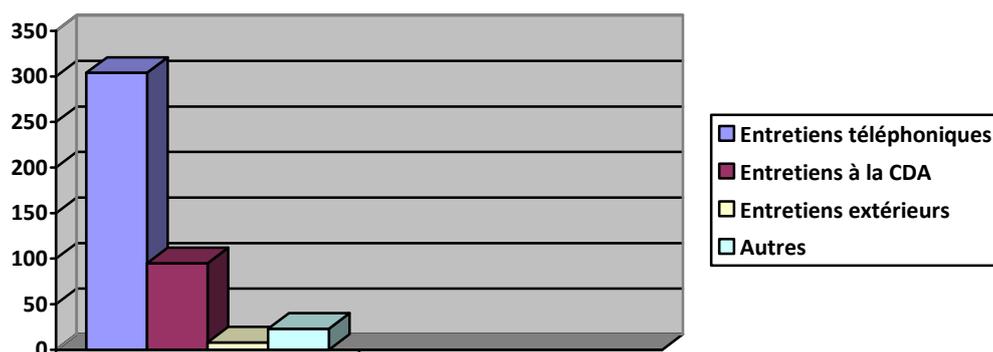
Engagée depuis la fin de l'année 2013, la reprise en main des outils de suivi des activités d'accompagnement de la Chambre des associations a été poursuivie en 2014. Même si quelques calages techniques doivent encore être effectués, le journal des activités (non renseigné depuis 2002) a été réactivé. Chaque contact et intervention fait désormais l'objet d'un relevé précis. Seul le comptage des demandes adressées par e-mail doit être amélioré pour que soit assuré le suivi et l'exploitation de toutes nos relations avec les représentants des associations ou porteurs de projet aspirant à créer une association.

Grâce à ces outils, la Chambre des associations est désormais en capacité de mesurer :

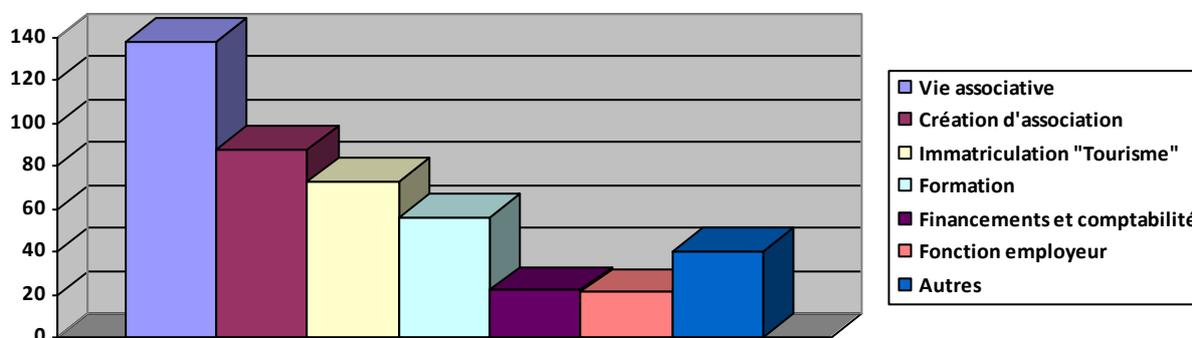
- les moyens utilisés pour contacter nos salariées et bénévoles,
- la qualité des personnes qui s'adressent à nous (bénévoles, dirigeants, porteurs de projets d'associations existantes ou en cours de création, salariés...),
- les différents thèmes à l'origine des questions et des demandes d'aide.

Le soutien et l'accompagnement des acteurs et porteurs de projets

Au cours de l'année 2014, la Chambre des associations a développé son action de soutien et d'accompagnement, notamment en répondant aux questions des acteurs et porteurs de projets ou en les conseillant. Nous avons comptabilisé près de 430 interventions, dont 71% à l'occasion d'entretiens téléphoniques, 22% lors d'entretiens dans les bureaux de l'association, 2% lors de rendez-vous extérieurs et 5% à diverses occasions (voir graphique ci-dessous)



Les questions et demandes d'aide exprimées ont concerné : la vie associative (31%), la création d'associations (20%), l'extension de l'Immatriculation « Tourisme » (17%), la formation (13%), le financement et la comptabilité (5%), la fonction d'employeur (5%) et divers autres sujets (9%) (Voir graphiques ci-dessous).



Parmi les demandes de conseils et d'aides aux quelles nous avons répondu, un certain nombre a nécessité un traitement juridique plus ou moins poussé. Pour quelques cas, la Chambre des associations a fait appel au Cabinet d'Avocat « Camino » et, plus particulièrement avec Maître Cécile Chassefeire, avocat au Barreau de Créteil et spécialiste en droit des associations et des fondations. Dans ce cadre, l'accord de partenariat a été renouvelé au début de l'année 2014. Pour l'essentiel, les interventions de notre avocat ont concerné : l'éligibilité des associations à

émettre des reçus fiscaux, les problèmes de dénomination des associations (nom de domaine), l'organisation des assemblées générales ordinaires, les ruptures de contrat de prestations de service...

« Cda Ressources »

Devant la demande accrue de conseils et d'informations sur les thèmes rappelés ci-dessus, la Chambre des associations a décidé de mettre à la disposition des associations un espace ressources « **Cda Ressources** ».

Dans cette espace, les associations ont désormais accès à un nombre important de dispositifs, de guides, d'enquêtes, de fiches, d'ouvrages et même de vidéos. Les associations qui s'y abonnent peuvent trouver les réponses à leurs questions, à leurs préoccupations ou à leurs attentes.

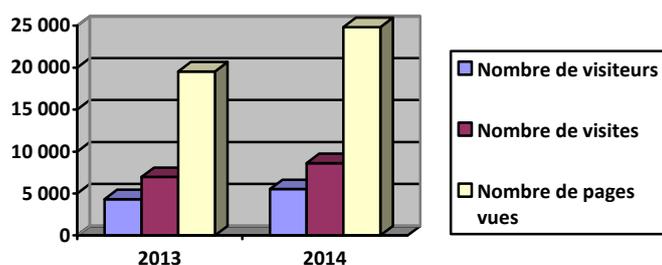
Pour y accéder, il suffit de se rendre sur le site internet dédié <https://cdaressources.wordpress.com/> et demander en ligne un mot de passe.

Créé en cours d'année 2014, 68 articles ont déjà été publiés et 117 visiteurs ont effectué plus de 750 visites. Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous dénombrons déjà 410 visiteurs.

La communication au cœur de notre action

Quels que soient son importance et ses moyens, chaque association doit pouvoir communiquer avec ses adhérents, ses partenaires et avec l'ensemble des publics à qui elle destine ses activités. La Chambre des associations n'échappe pas à cette nécessité et redouble d'efforts pour faire connaître son action, ses projets et se faire entendre. Même si beaucoup reste, bénévoles, salariés et partenaires de la Chambre des associations se sont mobilisés pour améliorer et développer nos supports de communication :

- **Le site web (www.cda-asso.com)** : nous ne sommes pas parvenus, au cours de l'année 2014, à faire aboutir la rénovation de ce site que nous avions programmé lors de l'assemblée générale du 8 février 2014. Pour autant, et avec le concours précieux de notre prestataire, Com'PULSION (Conseil en information et communication) qui nous accompagne depuis plusieurs années, des adaptations et des efforts de présentation des différentes thématiques ont été réalisées. Les progressions constatées, par rapport à 2013, sont sans doute à mettre au crédit de ces quelques améliorations.



Par ordre décroissant, les pages les plus fréquemment visitées sont :

- La page « formation »
- La page « adhésion »
- La page « accompagnement »
- Les pages où l'on peut retrouver les numéros de la newsletter « L'Echo des associations ».

Par ailleurs, de plus en plus de dirigeants d'associations, cherchant des informations sur l'Immatriculation « Tourisme », nous disent avoir trouvé des réponses sur le site de la Chambre des associations.



Cda Ressources

Chambre des associations
L'association au service des associations

2, avenue du Maréchal Lyautey
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tel. : 01.48.83.66.40
Email : cda@cda-asso.com
Site web : www.cda-asso.com




CDA Ressources

L'espace ressources de la Chambre des associations.

- **Une sélection d'articles et d'outils**
... Pour vous appuyer dans vos réflexions et faire avancer vos projets
- **Une navigation intuitive**
... Pour vous permettre d'accéder simplement et rapidement aux informations qui vous sont essentielles
- **Un accès sécurisé aux contenus & gratuit**
... Pour déverrouiller les contenus, cliquez sur « Recevoir un mot de passe » et complétez le formulaire d'inscription. Vous recevrez sous quelques jours votre mot de passe !

L'équipe de la Chambre des associations est heureuse de vous compter parmi ses abonnés à CDA Ressources.

Merci de nous accorder votre confiance.

- « **L'Echo des associations** », Editée tous les deux mois, la newsletter de la Chambre des associations est réalisée par l'équipe avec le soutien technique de Com'PULSION. Elle est destinée à l'ensemble des acteurs associatifs. les lecteurs y trouvent des *brèves* résumant l'actualité associative, mais également des *articles* et des *chroniques* qui apportent des informations claires et des réponses aux interrogations que les associations se posent fréquemment. Un *agenda* associatif complète cette newsletter. Il permet, notamment, aux associations de publier les dates des évènements qu'elles organisent. Avec plus de 500 abonnés en 2014, certains articles connaissent des augmentations de lecture de + 30% à plus de 60% !



- « **Subventio.info** » : annoncé lors de l'assemblée générale du 8 février 2014, le bulletin numérique « Finance'asso » a vécu pour laisser la place à « Subventio.info », un site internet dédié au développement des ressources des associations et structures de l'économie sociale et solidaire. Ce nouvel outil permettra de cibler les financeurs et mobilisables pour les projets. D'un accès simple et rapide, les abonnés y trouveront :
 - o des appels à projets en cours de fondations, organismes publics, etc. regroupés par secteurs d'activités ;
 - o des initiatives et évènements liés à l'actualité des financements ;
 - o Des sites web, des contacts et des outils pour guider vos recherches
 De longs mois auront été nécessaires pour créer ce nouveau site qui nécessite, par ailleurs, de se doter de moyens pour assurer la recherche des sources de financements, les mises à jours et la commercialisation. Tout est fait pour que cet outil, attendu par de nombreux acteurs associatifs, soit accessible prochainement.
- **Les nouveaux supports de communication** : est-il pensable, aujourd'hui, d'être absent sur certains réseaux sociaux ? Bien sûr que non ! Depuis 2014, la Chambre des associations communique également grâce à sa page Facebook et son compte Twitter.

En conclusion, il conviendra, d'ici la fin de l'année 2015, de finaliser le nouveau look et le contenu du site web, de trouver les moyens financiers et humains pour assurer le suivi et le développement des abonnements au site « Subventio.info » et réaliser les supports « papier » qui nous font aujourd'hui défaut.

Les actions de formation 2014

Organisme de formation déclaré depuis 1999, la Chambre des associations intervient sur des thématiques liées à la vie associative. Elle intervient en direction des Porteurs de projets et Acteurs associatifs : bénévoles, dirigeants, volontaires et salariés. Elle anime également, à la demande de municipalités, des modules thématiques de sensibilisation, d'information et de formation, afin de permettre acteurs engagés au sein des associations de leur territoire, d'acquérir les compétences dont ils ont besoin. Au total, ce sont **203 personnes** qui ont participé, en 2014, à **13 actions de formation** (voir détail dans le tableau ci-dessous) pour un total de **154 heures**, réparties ainsi :



- 4 sessions de formation, pour un total de 65 stagiaires, permettant d'acquérir le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) ;
- 2 formations, pour un total de 2 stagiaires, sur la comptabilité ;
- 2 formations, pour un total de 49 stagiaires, sur la gouvernance, dont l'assemblée générale ; 2 formations, pour un total de 17 stagiaires, sur le parcours et la valorisation des bénévoles ;
- 3 formations, pour un total de 70 stagiaires sur le projet associatif, la responsabilité des dirigeants et l'organisation d'évènements.

| Ordonnateurs / Financeurs | Type | Thème | Lieu | Dpt | Mois | Participants | Durée |
|-------------------------------------|--------------|---|------------|-----|-----------------|--------------|--------------|
| Fdva (1) | Etat DR | CFGA | Saint-Maur | 94 | Mai 2014 | 10 | 30 h |
| Ddics (2) | Etat DD | CFGA | Saint-Maur | 94 | Mars 2014 | 18 | 30 h |
| Ddics | Etat DD | CFGA | Saint-Maur | 94 | Oct. 2014 | 15 | 30 h |
| Ville de Massy | Collectivité | Projet associatif | Massy | 91 | Mai 2014 | 50 | 3,5 h |
| Ville de Massy | Collectivité | Gouvernance : AG | Massy | 91 | Nov. 2014 | 41 | 3,5 h |
| Ville du Havre | Collectivité | Organiser un événement | Le Havre | 76 | Juin 2014 | 15 | 6 h |
| Ville du Havre | Collectivité | Parcours de bénévoles | Le Havre | 76 | Déc 2014 | 9 | 3 h |
| Upec (Université Paris-Est Créteil) | Université | CFGA | Créteil | 94 | Oct. 2014 | 22 | 30 h |
| Ville de Vincennes | Collectivité | Gouvernance : AG | Vincennes | 94 | Déc. 2014 | 8 | 3 h |
| Ville de Vincennes | Collectivité | Responsabilités dirigeants associations sportives | Vincennes | 94 | Janv. 2014 | 5 | 3 h |
| Ville de Vincennes | Collectivité | Valorisation du bénévolat | Vincennes | 94 | Janv. 2014 | 8 | 3 h |
| Créer avec la langue française | Association | Comptabilité | Saint Maur | 94 | Janv. 2014 | 1 | 1 h |
| Stella | Association | Comptabilité | Saint Maur | 94 | Avr. Sept. 2014 | 1 | 8 h |
| | | | | | TOTAL | 203 | 154 h |

(1) Fdva (Fonds pour le Développement de la Vie Associative)

(2) Ddics (Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale)

Pour la 3ème année de partenariat, la Chambre des associations et l'Université Paris Est Créteil (UPEC) ont décidé, en 2014 (voir tableau ci-dessous), d'unir leurs compétences afin de permettre aux étudiants de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) SESS-STAPS (Sciences de l'Education, Sciences Sociales et Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives), d'acquérir le CFGA. En effet, la grande majorité des étudiants de cette



licence réalisant leur stage pratique en association, le CFGA est apparu comme un outil pertinent de sensibilisation au fonctionnement des associations. C'est ainsi que la Chambre des associations s'est vue confier l'animation de modules (loi 1901, gouvernance des associations, responsabilités des dirigeants, ressources humaines associatives...). Invités lors de la cérémonie de remise des diplômes aux étudiants, le 20 novembre 2014, les responsables de la Chambre des associations ont eu l'honneur de remettre le Certificat à ceux qui avaient suivi cette formation.

« Les Ateliers d'intelligence collective »

Au cours de l'année 2014, la Chambre des associations a souhaité, développer « **Les Ateliers d'intelligence collective** » sous la forme de « **Café Asso** ». L'objectif étant de réunir des porteurs de projets, des experts, des étudiants, des bénévoles, des volontaires... autour d'un ou plusieurs projets similaires ou complémentaires, afin de faire émerger de nouvelles idées, d'identifier des leviers d'action et des structures et dispositifs pouvant favoriser l'avancée du projet.

Les premiers ateliers ont été organisés, de septembre à novembre, à Montreuil (93) dans le cadre d'un partenariat avec le Restaurant Culturel et Solidaire « **Casa Poblano** ». Compte-tenu du peu de participation à ces ateliers, le partenariat avec « **Casa Poblano** » a été abandonné.



Ces initiatives seront à nouveau développées en 2015. La recherche de nouveaux partenaires est aujourd'hui en cours.

LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS : ACTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



La 7^{ème} édition du mois de l'économie sociale et solidaire

Une nouvelle fois, la Chambre des associations a été désignée pour assurer, dans le Val-de-Marne, la coordination de la 7^{ème} année du mois de l'économie sociale et solidaire qui s'est tenue, en novembre 2014. Au-delà de l'animation des réunions du Comité de programmation, qui ont permis de recenser et faire connaître les initiatives retenues par les différents acteurs, la Chambre des associations a souhaité s'engager, elle aussi, dans une action innovante. Dans le cadre de son partenariat avec l'UPEC, elle a proposé aux étudiants de l'UPEC une journée de sensibilisation sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le 4 novembre au matin, ils ont pu participer à des échanges avec des représentants de Plaine centrale, communauté d'agglomérations investie dans le champ de l'ESS, de l'insertion, de la formation. Ils ont ainsi découvert la politique menée par la collectivité ainsi que les actions mises en place et les modalités de soutien aux

activités du territoire. L'après-midi a été consacré à la visite de structures développant des actions en fidélité avec les valeurs de l'ESS. Ces échanges, on fait l'objet d'articles publiés dans le numéro spécial de janvier dernier « **L'ESS vue par les étudiants** » de notre Newsletter « L'Echo des associations ». Chaque groupe d'étudiants a ainsi rédigé un article sur la structure visitée, à savoir :

- **Farinez'vous** : une boulangerie artisanale, respectueuse de l'environnement et qui favorise l'insertion ;
- **Ma Ressourcerie** : une association ayant pour objectifs de réduire les déchets en remettant en circulation des objets usagés, de créer des emplois de proximité, de renforcer le lien social et le vivre-ensemble au sein d'un quartier et de sensibiliser à l'environnement et à la consommation alternative ;
- **Le salon « Joséphine »** : salon de beauté social et solidaire. Il accueille uniquement des femmes en réinsertion professionnelle bénéficiaires de minima sociaux et orientées par un référent social qui évalue leur situation afin de répondre à leurs besoins ;
- **Les Ateliers sans Frontières** : embauche, au sein ateliers et chantiers d'insertion qui recrutent des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les personnes ainsi embauchées sont titulaires d'un véritable contrat de travail comme le contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) ;
- **Coopaname** : entrepreneur collectif permettant la construction d'une alternative à l'entreprise classique, par la mutualisation de démarches entrepreneuriales peut fonder un nouveau type d'organisation économique, coopérative, efficace économiquement et socialement exigeante ;

- **Le 100** : équipement culturel expérimental de 1800 m2 pouvant accueillir simultanément au sein de ses ateliers et de sa couveuse de projet une centaine d'artistes, professionnels et amateurs, réunis autour de disciplines variées (arts plastiques, arts vivants, photo, vidéo...);
- **Wimoov** : plateforme permettant à tous les publics, et plus particulièrement aux personnes en insertion professionnelle, de mieux se déplacer en polluant moins.



www.farinez-vous.com



www.maressourcerie.fr



www.josephinebeaute.fr



www.ateliersansfrontieres.com



www.wimoov.org



www.coopaname.coop



www.100ecs.fr

LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS ET SES PARTENAIRES

Pour la Chambre des associations, maintenir des relations constructives avec les associations et structures qui partagent ses ambitions et les principes de l'économie sociale et solidaire, s'impose. En 2014, comme depuis de nombreuses années, elle a partagé certaines activités avec plusieurs de ses partenaires traditionnels (l'Atelier, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) du Val-de-Marne, la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne et l'association « Plaine Centrale Initiative », Association Mode d'Emploi...). Pour notre association, ces partenariats doivent permettre de mieux répondre encore aux besoins de l'ensemble des acteurs associatifs.

La MAIA du Val-de-Marne (Mission d'Accueil et d'Information des Associations), pilotée par la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale (DGICS), est un lieu privilégié pour faire vivre ces partenariats. Tout au long de l'année qui vient de s'écouler, La Chambre des associations a participé, avec assiduité, aux travaux de cette Mission qui regroupe les principaux réseaux associatifs du Val-de-Marne (DLA, Comité Olympique et Sportif, Fédérations des Centres Sociaux, Francas, Ligue de l'Enseignement, Union Départementale des MJC, le service Proj'aide du Conseil Général du Val-de-Marne...).



L'année 2014 a essentiellement été consacrée à l'organisation de la Soirée du Bénévolat qui s'est tenue le 2 décembre à la « **Gare au Théâtre** » de Vitry-sur-Seine. Particulièrement impliquée dans la préparation de cette manifestation, la Chambre des associations a animé, avec Pierre Mougel, Président d'honneur de l'association MAGEV, l'un des ateliers ayant pour thème « **Le renouvellement des dirigeants** ».



Le partenariat avec les collectivités locales

Dans le cadre de ses partenariats avec certaines municipalités (Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Massy, le Havre...), la Chambre des associations a répondu à la sollicitation de la ville de Nogent-sur-Marne qui souhaite l'associer à certaines de ses actions en direction des associations nogentaise. Dans un premier temps, la CDA été conviée à présenter ses activités lors de la réunion annuelle du Conseil des Présidents, le 10 décembre 2014. Un plan d'action pour 2015 devrait être précisé prochainement.

Par ailleurs et comme chaque année, des administrateurs et des salariés de la Chambre des associations ont animé un stand, le 7 septembre 2014, sur les Villages des Associations de Nogent-sur-Marne, de Saint-Maur-des-Fossés et de Sucy-en-Brie. Ces journées ont permis à de nombreux représentants d'associations de découvrir nos activités

10

« Val-de-Marne Actif pour l'Initiative » (VMAPI) : le financeur solidaire du Val-de-Marne pour l'emploi dans les territoires et membre du réseau « France Active ». Dans le cadre des relations qu'elles entretiennent de longue date, la Chambre des associations et VMAPI se sont engagées, en 2014, dans la finalisation d'un partenariat renouvelé. Dans un premier temps, nos deux associations ont décidé de se rapprocher par une adhésion réciproque.



Une convention, précisant le contenu de ce partenariat, devrait être signée en 2015.

Réso77 : association créée en 2007 dans le département de Seine-et-Marne regroupe les bénévoles et les professionnels de structures publiques ou associatives des champs de la solidarité, de l'action sociale et médico-sociale, de l'éducation populaire, de l'insertion et de lutte contre les exclusions. Partageant des préoccupations et une ambition proche de celles de la Chambre des associations, les responsables de Réso77 ont souhaité construire les conditions d'un partenariat. Pour les premiers pas de ce partenariat, la Chambre des associations a participé à l'assemblée générale et au « **Speed-dating de la mutualisation** », organisés, en 2014, par Réso77 a décidé. Un travail est actuellement engagé pour poursuivre la mise en œuvre d'actions communes, dont l'organisation d'une formation CFGA soutenue par la Chambre des associations.

L'ACTIVITE « TOURISME »

Depuis son lancement en janvier 2012, cette nouvelle activité de la Chambre des associations connaît un développement très sensible d'année en année, tant en ce qui concerne l'extension de son immatriculation « Tourisme » que de sa participation aux initiatives de son partenaire du Tourisme associatif à vocation sociale, l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air).

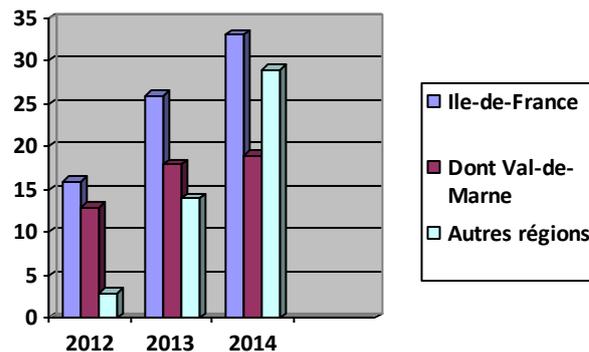
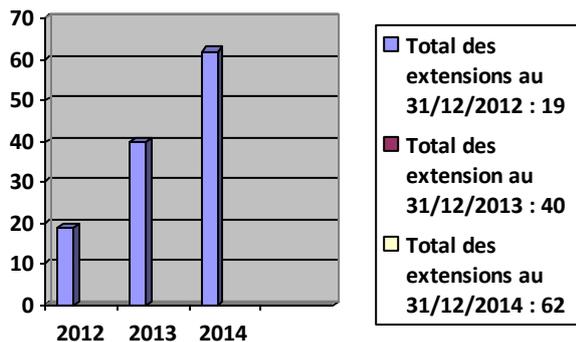
L'extension de l'Immatriculation « Tourisme »

Un développement régulier du nombre d'extensions :

Rappelons que toute association qui organise ou apporte son concours à l'organisation de certaines activités à caractère touristique (sorties, voyages, séjours...), doit justifier de son Immatriculation au registre national des opérateurs de séjours et de voyages. Compte-tenu des conditions à remplir, très peu d'associations peuvent obtenir elles-mêmes cette immatriculation auprès des services du ministère du tourisme, Atout France.

S'appuyant sur l'un des articles du Code du tourisme, la Chambre des associations a demandé et obtenu son immatriculation, le 12 janvier 2012 (renouvelé le 9 janvier 2015). Union d'associations, elle est autorisée à faire bénéficier, par extension, de cette immatriculation à toutes les associations membres organisant ce type d'activités.

Depuis le lancement, ce nouveau service bénéficie, chaque année, à toujours plus d'associations. Comme le montre le graphique ci-dessous, le nombre d'extensions a progressé de plus de 326% entre le 31/12/2012 et le 31/12/2014 :



De même, l'extension de l'Immatriculation « Tourisme » a conforté, en 3 ans, la pénétration de la Chambre des associations dans de nombreuses régions. Les 62 associations bénéficiaires au 31 décembre 2014 sont, en effet, issues non seulement de l'Ile-de-France (33 associations) mais aussi de 14 autres régions métropolitaines (Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, PACA, Picardie et Rhône-Alpes) et même deux départements d'outre-mer (La Réunion et la Nouvelle-Calédonie), pour un total de 29 associations.

Au moment où nous écrivons ce rapport d'activité, 5 nouvelles associations d'Ile-de-France, de Lorraine et de Martinique, ont rejoint la Chambre des associations pour bénéficier de l'extension de son Immatriculation et une dizaine de nouvelles associations est en attente retour après avoir demandé à recevoir le dossier d'extension.

Au total, l'ensemble des associations bénéficiant de l'extension d'immatriculation de la CDA, représente un volume d'affaires « Tourisme » cumulé de plus de 2,5 millions d'Euros (contre moins de 2,3 millions au 31/12/2014) qui servent de base au calcul pour notre assurance Responsabilité Civile Professionnelle d'Agence de voyage, d'une part, et pour la Garantie Financière, d'autre part.

Seule une réunion d'information a été organisée, en 2014, par le service chargé de la vie associative à Fontenay-sous-Bois. Pour autant, chaque semaine, plusieurs associations ou porteurs de projets envisageant de réaliser des activités de loisirs et de tourisme, prennent contact avec la Chambre des associations pour obtenir des informations sur l'immatriculation « Tourisme » après avoir consulté son site internet ou Atout France, l'agence pour le tourisme du ministère.

Sauf remise en cause de la réglementation actuelle, la Chambre des associations devra, en 2015 et dans les années futures, s'organiser à la fois pour pouvoir poursuivre sa mission d'information et de sensibilisation sur l'Immatriculation et pour rationaliser la gestion administrative des extensions.

Notre engagement en faveur du tourisme social et solidaire :

Progressivement, la Chambre des associations prend sa place parmi les acteurs du tourisme social et solidaire. Au cours de l'année 2014, cet engagement s'est traduit par la confirmation et la pérennisation de son adhésion à l'UNAT d'Ile-de-France, comme membre associé, mettant ainsi fin à la période probatoire de trois ans qui nous avait été imposée. Mais aussi par la participation :

- à l'assemblée générale de l'UNAT Ile-de-France, en juin 2014 ;
- à l'assemblée générale, le 1^{er} octobre 2014, du Fond Mutuel de Solidarité (FMS) de l'UNAT qui nous fait bénéficier de sa Garantie Financière ;
- au colloque « **Patrimoine du Tourisme Social et Solidaire : investir pour demain** » organisé le 9 janvier 2014 par l'UNAT nationale ;
- aux travaux de la Commission Voyages de l'UNAT.
- Aux réunions du Groupe « Vacances Adaptées » où sont associées les associations adhérentes de la Chambre des associations concernées par ce type d'activité.



Par cet investissement, la Chambre des associations souhaite sensibiliser l'ensemble des associations membres, aux valeurs du tourisme social et solidaire et les inviter à faire appel aux équipements de ce secteur pour accueillir les groupes pour lesquels elles organisent des voyages ou des séjours.

LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

BILAN au 31/12/2014

| ACTIF | | | PASSIF | | |
|---|---------------|----------------|---|---------------|----------------|
| | 31/12/2014 | 31/12/2013 | | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
| Actif immobilisé | | | Fonds associatif et réserves | | |
| 21 Immobilisations corporelles | | | 102 Fonds assoc. sans droit de reprise | 3 955 | |
| 28 Amort. des immo. corporelles | | | 103 Fonds assoc. avec droit de reprise | 62 000 | 72 000 |
| Total I | 0 | 0 | 106 Réserves | 3 256 | 3 256 |
| Actif circulant | | | 110 Report à nouveau | -358 | 2 624 |
| Créances | | | 120 Résultat de l'exercice (excédent) | 2 851 | |
| 40 Avances fournisseurs | | | 129 Résultat de l'exercice (déficit) | | -2 982 |
| 41 Usagers et comptes rattachés | 4 106 | 2 843 | Total I | 71 704 | 74 898 |
| 44 Etat | 348 | | 164 Emprunts (II) | 12 300 | 15 000 |
| 46 Autres débiteurs | 40 | 172 | 190 Fonds dédiés au projet assoc. (III) | 6 000 | 5 500 |
| Total II | 4 494 | 3 015 | Dettes | | |
| Disponibilités | | | 40 Fournisseurs et comptes rattachés | 2 245 | |
| 50 Comptes soumis à restrictions | 15 | 87 381 | 41 Avances usagers | | 665 |
| 51 Banque et CCP | 91 602 | 13 103 | 42 Personnel | | |
| 53 Caisse | 29 | 108 | 43 Organismes sociaux | 3 193 | 3 876 |
| Total III | 91 646 | 100 593 | 46 Autres créditeurs | 624 | 375 |
| Charges constatées d'avance (IV) | | | Total IV | 6 061 | 4 916 |
| | | | Produits constatés d'avance (V) | 75 | 3 295 |
| TOTAL GENERAL | 96 140 | 103 608 | TOTAL GENERAL | 96 140 | 103 608 |

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2014

| DEBIT | | | CREDIT | | |
|--|---------------|---------------|---|---------------|---------------|
| | 31/12/2014 | 31/12/2013 | | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
| Charges d'exploitation | | | Produits d'exploitation | | |
| 60 Achats | 14 252 | 4 863 | 70 Ventes | 14 106 | 10 659 |
| 61/62 Autres Charges externes | 17 739 | 17 549 | 74 Subventions d'exploitation | 41 846 | 28 328 |
| 63 Impôts, taxes et versts assimilés | 235 | 643 | 756 Cotisations | 34 867 | 23 731 |
| 641 Rémunérations du personnel | 43 455 | 42 826 | | | |
| 645 Charges sociales | 9 145 | 10 643 | | | |
| 65 Autres charges de gestion courante | 2 882 | 4 243 | | | |
| Total I | 87 708 | 80 767 | Total I | 90 819 | 62 718 |
| Charges financières (II) | 744 | 1 040 | Produits financiers (II) | 1 266 | 1 232 |
| Charges exceptionnelles (III) | 372 | | Produits exceptionnels (III) | 90 | 675 |
| Engagemnts à réaliser sur res. Affect (IV) | 6 000 | 5 500 | Report des res. n/util. des ex. ant. (IV) | 5 500 | 19 700 |
| TOTAL DES CHARGES | 94 824 | 87 307 | TOTAL DES PRODUITS | 97 675 | 84 325 |
| Résultat de l'exercice (excédent) | 2 851 | | Résultat de l'exercice (déficit) | | 2 982 |
| TOTAL GENERAL | 97 675 | 87 307 | TOTAL GENERAL | 97 675 | 87 307 |

BUDGET PREVISIONNEL 2015

| CHARGES | MONTANT | PRODUITS | Montant |
|---|----------------|--|----------------|
| 60 - Achat | 8 400 | 70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises | 11 150 |
| Achats d'études et de prestations de services (avocat+communication) | 5 500 | Prestation de services | 11 150 |
| Achats non stockés de matières et de fournitures | | Vente de marchandises | |
| Fournitures non stockables (eau, énergie) | | Produits des activités annexes | |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement | | | |
| Autres fournitures | 2 900 | | |
| 61 - Services extérieurs | 13 020 | 74 - Subventions d'exploitation | 74 575 |
| Sous traitance générale | | État: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)) | |
| Locations, entretien | 1 880 | DDICS | 5 000 |
| Garantie financière +adhésion | 2 640 | DRISCS | 7 200 |
| Assurance RCP | 7 500 | CRIDF | 6 800 |
| Documentation/maintenance | 1 000 | CGESS | 8 050 |
| Divers | | Fondation France | 7 000 |
| 62 - Autres services extérieurs | 24 815 | | |
| rémunération d'intermédiaires | 17 465 | | |
| Publicité, publication | 1 000 | | |
| Déplacements, missions | 4 100 | Nogent sur Marne | 3 000 |
| Frais postaux et de télécommunications | 2 000 | | |
| Services bancaires, autres | 250 | | |
| 63 - Impôts et taxes | 420 | | |
| Impôts et taxes sur rémunération, | 420 | | |
| Autres impôts et taxes | | ASP (emplois aidés) | 37 525 |
| 64- Charges de personnel | 79 320 | Autres recettes | |
| Rémunération des personnels, | 65 569 | | |
| Charges sociales, | 13 451 | 75 - Autres produits de gestion courante | 40 250 |
| Autres charges de personnel | 300 | Dont cotisations | 40 250 |
| 65- Autres charges de gestion courante | | 76 - Produits financiers | |
| 66- Charges financières | 0 | 77 - Produits exceptionnels | |
| 67- Charges exceptionnelles | | 78— Reprises sur amortissements et provisions | 0 |
| 68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement) | | 79 - transfert de charges | |
| TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES | 125 975 | TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS | 125 975 |
| 86- Emplois des contributions volontaires en nature | 25 000 | 87 - Contributions volontaires en nature | 25 000 |
| Secours en nature | | Bénévolat | 25 000 |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | | Prestations en nature | |
| Personnel bénévole | 25 000 | Dons en nature | |
| TOTAL DES CHARGES | 150 975 | TOTAL DES PRODUITS | 150 975 |

LES AXES D' ACTIONS POUR 2015-2016

Au regard de l'activité de l'année écoulée, la Chambre des associations doit, au cours des prochains mois et prochaines années, mobiliser ses dirigeants, ses salariés et bénévoles afin de :

- Favoriser une participation plus nombreuse et plus active des associations adhérentes à nos assemblées générale.
- Poursuivre la mobilisation de nouveaux bénévoles et de futurs membres du conseil d'administration.
- Rechercher les financements qui nous permettront de doter la Chambre des associations des ressources humaines nécessaires au développement, l'animation et la gestion de nos activités.
- Rénover notre site internet, activer le site « Subventio.info » et produire des fiches produits.
- Construire une démarche plus efficace de renouvellement des adhésions d'une année sur l'autre.
- Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation sur l'immatriculation « Tourisme » et rationaliser la gestion administrative des extensions.
- Faire connaître, aux associations adhérentes, les valeurs et les offres des opérateurs du tourisme social et solidaire.
- Proposer aux associations des conférences sur des thèmes répondant à leurs attentes et besoins.
- Réussir l'organisation de la formation CFGA ouverte aux stagiaires malentendants.
- Rechercher de nouveaux partenaires pour reprendre l'organisation des « Ateliers d'intelligence collective » dans le cadre de « Café asso ».
- Finaliser les partenariats avec la ville de Nogent-sur-Marne, VM API et Rés077.

14

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 FEVRIER 2014

Associations adhérentes présentes ou représentées :

50 associations sont présentes ou représentées, 32 ayant donné leur pouvoir.

Les statuts ne comportant pas de quorum, l'assemblée générale ordinaire du 8 février 2014 peut valablement se réunir.

1. Accueil par le Président

Après avoir ouvert la séance, le Président accueille et remercie de leur présence les représentants des associations membres de la Chambre des associations, et tout particulièrement ceux qui, pour la première fois, sont venus de la Mayenne et de la Loire-Atlantique pour participer à cette assemblée générale de 2014. Après avoir remercié la Maison du Citoyen et de la Vie Associative de son accueil, il remercie chaleureusement de leur présence Madame Estelle GILLET, directrice de l'agence du Crédit Mutuel de Saint-Maur-des-Fossés, Monsieur Christophe DE FREITAS, représentant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Monsieur Pierre CAPRON, Délégué Général de Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VM API), membre du réseau France Active, ainsi que Monsieur Thomas BILANGES chargé du pôle Ressources au Carrefour des Associations Parisiennes (CAP).

Avant d'engager les travaux de cette assemblée générale, il en rappelle l'ordre du jour.

2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 février 2013

Invités à se prononcer, les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 février 2013.

3. Présentation et adoption du Rapport d'activité de 2013

Lors de la présentation du rapport d'activité de l'année 2013, qui a été transmis à l'ensemble des associations adhérentes, et avant son adoption, le Président est intervenu pour :

- Rappeler que l'année 2013 avait été celle des 15 ans de la création de la Chambre des associations.
- Remercier, tout particulièrement, Suzel Chassefeire qui a été à l'origine de la création de notre union et en a été la Présidente jusqu'au début de l'année 2013. Devenu Président, sur proposition de Suzel Chassefeire au conseil d'administration, il espère être à la hauteur de la poursuite des objectifs qui ont prévalu à la naissance de la Chambre des associations.



- Souligner la qualité du travail réalisé, au cours de l'année 2013, par les deux salariées de notre association. Il félicite, à ce propos, le conseil d'administration qui a décidé de recruter, en août 2013, Emily LE CUNFF, comme chargée de mission projet, en contrat d'avenir à durée indéterminée.
- Se féliciter de l'engagement des salariées et des bénévoles, qui a permis d'obtenir une progression substantielle du nombre d'associations adhérentes (128 au 31/12/2013 contre 115 au 31/12/2012). Il note, avec satisfaction que le rayonnement de la Chambre des associations dépasse désormais les frontières du Val-de-Marne et même de l'Île-de-France, puisque 16% des associations adhérentes sont issues de diverses régions (Rhône-Alpes, Picardie, Pays-de-la-Loirs, PACA, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Auvergne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon).
- Dire sa satisfaction quant à l'augmentation du taux de fréquentation de l'ensemble des activités proposées aux porteurs de projet, ainsi qu'aux bénévoles et, parfois même aux salariés des associations. Il faut, à cet effet, préciser que 209 personnes ont participé, en 2013, aux 14 actions de formation organisées par la Chambre des associations.

- Remercier les différents partenaires de la Chambre des associations (DDICS ET DRICS, les communes (Rungis, Massy, Vincennes...) ainsi que l'Université Pars Est de Créteil (UPEC), sans qui ces actions n'auraient pu voir le jour.
- Exprimer sa reconnaissance aux autres partenaires qui, d'une façon ou d'une autre, accompagnent la Chambre des associations dans la réussite de ses objectifs et de la diffusion des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (l'Atelier, Plaine Centrale du Val-de-Marne, France Bénévolat, VMAPI, ABGE-ADIL, Association Mode d'Emploi, UNAT...).
- Souligner les évolutions en cours en ce qui concerne les supports d'information et de communication, même si beaucoup reste encore à faire.
- Remercier les 40 associations qui, au 31/12/2013 (soit le double qu'au 31/12/2012), ont demandé à bénéficier de l'extension de l'Immatriculation « Tourisme » mis en place en janvier 2012.

Mais au-delà de cette activité de 2013, l'assemblée générale de la Chambre des associations est aussi l'occasion, pour les associations membres, de présenter leurs propres activités. Après leur avoir donné la parole, 17 représentants des associations présentes se sont exprimés en ce sens. Ce tour de table a permis de montrer la richesse des activités déployées par nos adhérents.

Après avoir échangé sur les activités de la Chambre des associations, les membres présents ont été invités à se prononcer sur ce Rapport 2012. Celui-ci est adopté à l'unanimité des représentants des associations présentes ou représentées.

4. Rapport financier 2012 et Budget Prévisionnel 2013

Le Trésorier de la Chambre des associations, Raymond Rodriguez commente les comptes clôturés au 31/12/2013. Le compte de résultats présente un total des charges à hauteur de 87 307 € et des produits de 84 325 €, soit un résultat négatif de 2 982 €. Le Bilan est équilibré au passif et à l'actif à 103 608 € (contre 122 666 € au 31/12/2012). L'évolution très sensible des comptes 2013 est le résultat de l'accroissement de l'activité formation, mais surtout à la montée en charge des adhésions à l'extension de l'Immatriculation « Tourisme ».

Le Trésorier commente, ensuite, le Budget prévisionnel 2014 validé par le Conseil d'administration. Au regard des résultats au 31/12/2013, et compte tenu de quelques inconnus quant aux subventions à venir, il est proposé d'adopter un budget prévisionnel 2014 équilibré, en charges et en produits à 84 787 €.

Inviter à se prononcer, les membres présents et représentés approuvent, à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2013 et le Budget prévisionnel 2014.

5. Orientations pour l'année 2014

Le Président présente les résolutions de 2014 proposées par le conseil d'administration :

- Poursuivre la mise en œuvre des Résolutions adoptées lors de l'assemblée générale de 2013.
- Porter la cotisation associative de 2015 à 25 € au lieu de 20 €.
- Réaliser, pour les associations bénéficiant de l'extension de l'Immatriculation « Tourisme » :
 - ✓ Une newsletter spécifique trimestrielle.
 - ✓ Une présentation des propositions et offres du tourisme social et solidaire.

Inviter à se prononcer, les membres présents et représentés adoptent, à l'unanimité, les orientations d'actions 2014 de la Chambre des associations.

16

6. Election des candidats au conseil d'administration

Il est rappelé que l'article II du règlement intérieur de la Chambre des associations prévoit que les membres du conseil d'administration sont élus pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans.

Après avoir remercié les administrateurs sortant, pour leur engagement au sein de l'association, et ne souhaitant pas se représenter, le Président présente les candidats, à savoir :

- **Christine CARDIN**, représentant l'ADAL, qui a été cooptée par le conseil d'administration en 2013.
- **Julien CECILLON**, représentant l'association INT-ACT, nouveau candidat.
- **Jean-Louis LAVIGNE**, représentant l'Université Inter Âge de Créteil, administrateur sortant.
- **Charlotte MENDY**, personne physique agréée et cooptée par le conseil d'administration en 2013.

Aucun membre de l'assemblée générale ne demandant un vote à bulletin secret, le Président les invite à voter à main levée. Les quatre candidats sont élus à l'unanimité des associations présentes et représentées.

Clôture de l'assemblée générale :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants pour leur attention et la qualité des débats. Il les invite à se rendre au déjeuner servi dans la salle de restaurant de la maison du Citoyen et de la vie Associative de Fontenay-sous-Bois qui accueille l'assemblée générale.

Il rappelle que cette assemblée et le repas seront suivis, à 14h30, d'une table ronde suivi d'un débat sur le thème du « **Renouvellement des dirigeants au sein des associations : Contraintes ou opportunités ?** » à laquelle participeront :

- **Maître Cécile Chassefeire**, avocat, spécialiste en droit des associations et fondations.
- **Monsieur Pierre Mougel**, Président d'honneur de l'association MAGEV et auteur du livre « *Itinéraire d'une transmission* ».
- **Monsieur Thomas Bilanges**, chargé du pôle Ressources au Carrefour des Associations Parisiennes (CAP) et qui animera les débats.

Après avoir remercié les intervenants d'avoir bien voulu répondre à la sollicitation de la Chambre des associations, il invite toutes les personnes présentes à participer à cet échange sur un thème qui au cœur des préoccupations des associations.